

*Impôt sur le revenu—Loi*

Lalonde), on voit que seulement 13 p. 100 des recettes générales proviennent de nos grandes entreprises. Le fossé s'élargit et il presse donc, à mon avis, que nous examinions la question.

Même si les dispositions du projet de loi à l'étude ne s'y appliquent pas, nous devons nous intéresser entre autres au sort des agriculteurs de tout le pays, ce qui n'est pas sans rapport avec toute la question de la fiscalité au Canada. Le ministre du Revenu national a le droit de porter des jugements de valeur à l'égard des exploitations agricoles et de déclarer arbitrairement que les agriculteurs travaillent à temps partiel ou à titre amateur, au lieu d'être des agriculteurs à plein temps. C'est tout à fait injuste. Ces agriculteurs changent de catégorie parce que bon nombre d'entre eux ont dû chercher du travail en dehors de l'exploitation agricole, en raison du marasme dans lequel se trouvait l'agriculture dans le pays, afin de gagner assez d'argent pour pouvoir rester en activité. Revenu Canada n'a pas tenu compte de ce facteur, mais a pris des mesures très sévères à leur égard. Nous devons examiner le cas des agriculteurs qui sont reclassifiés bien qu'ils travaillent toujours à plein temps, qu'ils l'aient toujours fait et, dans la plupart des cas, qu'ils n'aient eu aucune intention de travailler en dehors de l'exploitation agricole si celle-ci était suffisamment rentable.

● (1730)

**M. le vice-président:** J'hésite à interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. La Chambre consent-elle à l'unanimité à lui permettre de poursuivre?

**Des voix:** D'accord.

**Une voix:** Non.

**M. le vice-président:** Il ne semble pas y avoir consentement unanime. Selon l'ordre adopté par la Chambre, nous passons maintenant à une période de questions et réponses. Des députés ont-ils des questions à poser?

**M. Beatty:** Monsieur le Président, le député a fait une véritable envolée sur une question qui m'a paru importante. Je voudrais lui demander de nous en dire un peu plus à ce sujet.

**M. Anguish:** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) de sa question. Je saisis volontiers l'occasion de m'étendre un peu sur la question, à savoir le fait que Revenu Canada puisse porter des jugements arbitraires et indépendants qui sont à l'encontre des droits des agriculteurs dans le pays.

Un agriculteur qui travaille à plein temps et de bonne foi depuis un certain nombre d'années peut se heurter au problème très urgent des liquidités parce que ses coûts de production augmentent, ou en raison des taux d'intérêt élevés comme nous en avons connus pendant un certain temps et auxquels certains agriculteurs sont encore tenus aujourd'hui. De ce fait, ils sont obligés de travailler en dehors de l'exploitation agricole pour gagner un revenu supplémentaire qui leur permet de rester en activité et de produire les denrées alimentaires destinées au marché intérieur ainsi qu'aux exportations, si essentielles à notre économie. Dans ce cas, Revenu Canada reclassifie l'agriculteur, qui tombe alors dans la catégorie des agriculteurs à temps partiel ou amateurs. Il ne lui permet pas de réclamer les déductions pour pertes, à la fin de l'année fiscale, comme il serait normalement en droit de le faire. Dans certains cas, cela

coûte extrêmement cher à l'agriculteur. A moins que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan), le ministre du Revenu national (M. Bussières) et le ministre des Finances ne s'entendent en vue de résoudre ce problème, les exploitations agricoles vont disparaître peu à peu, en tout cas dans l'ouest du pays et sans doute dans toutes les autres régions également.

Le cas des jeunes qui essayent d'acheter de la terre pour se lancer en agriculture ou reprendre l'exploitation familiale pose un autre problème. Ils ne peuvent pas assumer les paiements tout en conservant un niveau de vie acceptable. La plupart du temps, du moins dans ma région, ils quittent l'exploitation et vont travailler sur les plates-formes de forage de pétrole, ou ailleurs, en vue d'obtenir un revenu supplémentaire pendant l'hiver. Au printemps, ils font les semences, travaillent à la ferme l'été et font les récoltes l'automne. Ils travaillent à l'extérieur uniquement l'hiver. Ils travaillent avec assiduité en vue de rendre leur exploitation viable, mais Revenu Canada menace leur existence même. Sans ce revenu supplémentaire, à moins d'une augmentation considérable du prix des denrées agricoles, peu de jeunes se lanceront dans l'agriculture. Les grosses exploitations constituées en société sont peut-être rentables, mais ce n'est pas la solution pour notre pays. Nous devons maintenir le système d'agriculture actuel. Le gouvernement, et plus précisément Revenu Canada, le remettent sérieusement en question.

**M. Fisher:** Monsieur le Président, je voudrais revenir sur un point important soulevé par le député au sujet des agriculteurs qui quittent leur exploitation pour gagner un revenu supplémentaire.

J'en déduis que son argument repose sur deux ou trois problèmes essentiels. Il dit, d'une part, que les agriculteurs perdent énormément d'argent à l'heure actuelle à cause, premièrement de la baisse des prix agricoles et de l'augmentation des frais d'exploitation occasionnée par la récession, mais surtout à cause des taux d'intérêt. Il affirme, d'autre part, qu'ils se trouvent un autre emploi parce qu'ils tiennent à conserver leur exploitation en attendant que les choses s'améliorent.

Je voudrais que le député m'éclaire sur certains points en particulier. Si je ne m'abuse, il s'agit de pertes sur une courte durée, un an ou deux, et ensuite, les agriculteurs espèrent bien réaliser des bénéfices. Or, il a été prévu dans le budget que les agriculteurs pouvaient reporter leurs pertes sur une période de dix ans et réduire leurs bénéfices sur une année donnée en amortissant les pertes de l'année précédente. Les pertes de cette année ou de l'année dernière pourraient être amorties sur 10 ans et servir à réduire les bénéfices réalisés toujours sur une période de dix ans afin de diminuer les impôts remboursables. Je voudrais bien que le député me dise ce qu'il en pense. Et je suis sérieux lorsque je lui pose cette question car les pertes dont on parle sont des pertes globales subies au cours de la récession et les intéressés estiment pouvoir réaliser des bénéfices plus tard. J'ai d'autres questions sur un autre sujet que je voudrais poser en bloc au député.

**M. Anguish:** Monsieur le Président, le député a fort bien résumé le triste sort des agriculteurs. Le temps compte d'autant plus que le prix de revient des produits agricoles a grimpé beaucoup plus vite que le prix de vente et à moins que cette situation ne se rétablisse, ce problème va durer pendant des années encore.